ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

- CONFIRMATION DE REFUS PROVISOIRE TOTAL -

Règle 18ter(3)

Ce formulaire est à utiliser dans la situation suivante : l'Office a envoyé au Bureau international une notification de refus provisoire total et, toutes les procédures devant cet Office étant achevées, l'Office confirme à présent le refus de protection de la marque pour tous les produits et/ou services.

I.	Office qui envoie la déclaration:		
LET Cita LV	FICE DES BREVETS DE LA REPUBLIQUE DE TTONIE Ideles iela 7/70 1010, Riga TTONIE	Téléphone Télécopie	+371 67099605 +371 67099650
II.	Numéro de l'enregistrement international: 1464826		
 III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): Limited liability company «Berkana 7» vul. Akademika Yanhelia, 4 m. Vinnytsia 21007 UA 			
IV.	La protection de la marque est refusée pour tous les produits et/ou services.		
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration: Dzintra Medne		
VI.	Date:		23.03.2020